

APPELS DE PROJETS POUR DEUX PROGRAMMES DE LA MRC DE KAMOURASKA

Saint-Pascal, le 21 février 2024. –La MRC de Kamouraska lance deux derniers appels de projets dans le cadre du *Programme de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* et du *Programme de soutien aux projets innovants du secteur bioalimentaire du Kamouraska*. Ces appels de projets visent la clientèle des OBNL œuvrant des domaines social, culturel, touristique, environnemental y compris les OBNL d'économie sociale, les coopératives non financières et les entreprises bioalimentaires. La date limite du dépôt des projets est le 5 avril 2024 à midi.

Programme de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

Les projets de plus de 10 000 \$ sont admissibles et l'aide financière peut couvrir jusqu'à 40 % de ce coût du projet, pour un maximum de 25 000 \$. Étant donné qu'il s'agit du dernier appel de projets, ceux-ci doivent être réalisés obligatoirement **au plus tard le 31 mars 2025**. « Depuis la création du FRR volet 2, ce sont 32 projets qui ont vu le jour dans le Kamouraska. L'impact de ce levier est très important. Ça représente plus de 525 780 \$ investis pour le dynamisme et l'amélioration de notre milieu. », mentionne le préfet élu, M. Sylvain Roy.

Afin d'être admissible, un projet structurant doit permettre de lever des obstacles au développement de différents secteurs ou de permettre d'installer une collaboration durable entre les organismes pour améliorer une situation. Les projets doivent aussi être cohérents avec les priorités annuelles, telles que soutenir les projets structurants et créateurs d'emplois et les entreprises innovantes, soutenir le développement social et communautaire ou bien favoriser la protection de l'environnement et de la biodiversité dans le contexte de changement climatique. Cet appel de projets est réalisé grâce à l'aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre du volet Soutien à la compétence de développement local et régional du Fonds régions et ruralité (FRR).

Programme de soutien aux projets innovants du secteur bioalimentaire du Kamouraska

Le *Programme de soutien aux projets innovants du secteur bioalimentaire du Kamouraska* en est aussi à son dernier appel. Il découle de l'entente conclue avec le MAMH dans le cadre du volet Projets « Signature innovation » des MRC du FRR. L'aide financière pour les entreprises privées peut atteindre jusqu'à 50 % du coût total de projet pour un maximum d'aide de 25 000 \$ et de 80 % pour les OBNL. Les projets doivent être en cohérence avec les différentes orientations ciblées par le programme et peuvent cibler les études de marché, la création d'un nouveau service, la création ou l'expansion d'un événement bioalimentaire, par exemple.

Les promoteurs intéressés à déposer un projet doivent valider leurs critères d'admissibilité et remplir le formulaire directement sur le [site web de la MRC](#).

« J'invite les organismes admissibles de la MRC de Kamouraska à déposer leur demande afin de rendre leur milieu de vie encore meilleur. Peu importe leur domaine d'intervention, je suis persuadée que les initiatives retenues auront des retombées positives pour la communauté », mentionne la ministre des Affaires municipales, M^{me} Andrée Laforest.

Renseignements;

Relations de presse;

Annie Lavoie

Conseillère aux communications

MRC de Kamouraska

418-492-1660 poste 253

alavoie@mrckamouraska.com

